

Les associations de l'immigration disent « Non aux dérives xénophobes et sécuritaires de l'État qui stigmatisent les étrangers et les français d'origine étrangère. »

Poursuivant la même logique engagée par la création du Ministère de l'immigration et de l'identité nationale en 2007, le gouvernement français a de nouveau recours aux vieilles recettes de la xénophobie, de la discrimination et de la stigmatisation de certaines catégories de la population.

Bien que la constitution française, dans son article premier, assure «l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » M. Nicolas Sarkozy vient de créer avec son discours de Grenoble, une catégorie de «sous-citoyens de français d'origine étrangère qui peuvent être déchus de leur nationalité française.

Nous assistons depuis plusieurs années à une banalisation de la parole raciste et xénophobe dans les cercles du pouvoir et de certains médias. Le président de la République, lui-même, montre du doigt des communautés et des groupes sociaux entiers : les Roms, les gens du voyage, les étrangers.

Le discours et la politique du gouvernement accréditent, ainsi, les vieilles rengaines sur une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance. Cédant à la surenchère sécuritaire, dont les objectifs ont été clairement affichés lors du débat sur l'identité nationale mettant en avant un clivage entre les français dit de souche et les autres: étrangers ou français dit d'origine étrangère.

Ces discours risquent d'avoir de graves conséquences sur le maintien de la cohésion sociale, la désintégration des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, le développement de l'islamophobie et la banalisation du racisme.

Ces attaques renforcent la criminalisation des Roms, des pauvres, des jeunes, des immigrés notamment africains, maghrébins, originaires de Turquie et des sans papiers.

Paris le 4 septembre 2010

Assemblée des Citoyens Originaires de Turquie – ACORT –

Association des Marocains en France –AMF –

Association des Tunisiens de France –ATF –

Association des Travailleurs Maghrébins de France –ATMF –

Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux Rives – FTCR –

Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives - FTCR
3, rue de Nantes - 75009 Paris
Tel/Fax : 00 33 1 40 34 18 15
ftcr@ftcr.eu